

CONTRATS COMMERCIAUX : TENDANCES ET REFORMES ACTUELLES



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

connaissances en droit
des contrats / commercial

Niveau de la formation

perfectionnement –
actualisation



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette revue synthétisée, enrichie en fonction de l'actualité jurisprudentielle et/ou législative du droit des contrats commerciaux :

- Vous resterez informé des derniers enjeux, problématiques ou solutions rendues en la matière au cours des mois écoulés,
- Vous pourrez ainsi confronter votre pratique contractuelle à ceux-ci et, le cas échéant, adapter vos dossiers aux incidences pratiques pouvant en découler,
- Vous resterez informé de l'état d'avancée du projet de réforme des contrats spéciaux.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

Contenu

- > Séquence 1 : Actualité jurisprudentielle
- > Séquence 2 : Actualité législative et/ou réglementaire

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



CONTRATS COMMERCIAUX : TENDANCES ET REFORMES ACTUELLES

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Avocat inscrit au Barreau de Toulouse, Docteur en Droit, doté d'une double compétence en Droit et Management, Maître Maghia s'est orienté vers le droit des affaires, tant au niveau professionnel (monde de l'entreprise) qu'au niveau de la recherche (Centre de Droit des Affaires de TOULOUSE, UT1 Capitole). Ses domaines d'expertise vont des contrats commerciaux, aux baux, en passant par le droit social, le droit fiscal, le droit des sociétés. Au delà de son engagement envers les entreprises qu'il accompagne, Maître Maghia assure également des formations et a rejoint Juri'Learn début 2022.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h50 Séquence 1 : Actualité jurisprudentielle

5 mn Pause

1h50 Séquence 2 : Actualité législative et/ou règlementaire

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction

Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H